

## **Présentation du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme Stratégique de Gestion Durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo (CBSP)**

Jean-Marc Sinnassamy, Regional Program Manager, GEF Secretariat

[jsinnassamy@thegef.org](mailto:jsinnassamy@thegef.org)

Tel : 1 202 458 80 60

Le FEM est le mécanisme financier officiel principal des conventions internationales de Rio. Depuis 1991, le FEM a financé 790 projets pour plus de 8,1 milliards de US\$. Au moment où il y a une multiplication des initiatives et des fonds, le bilan de 18 années d'exercice du FEM est intéressant à mettre en perspective : appui à 1600 espaces protégés, activités d'intégration de la biodiversité dans 100 millions d'hectares d'espaces productifs. En matière de Changement Climatique : 2,1 milliards ont été investis - les partenariats ont permis d'associer un cofinancement de 1 pour 5 – Les projets ont permis d'économiser 1 milliard de tonne de gaz à effet de serre. Depuis 1995, plus de 200 projets ont été financés pour la gestion durable des forêts (US\$ 1.1 milliard).

Il est important de comprendre la gouvernance du FEM et son organisation en réseau avec le Conseil, le Secrétariat, les agences et les pays.

- L'organe principal de décision est le Conseil qui se rassemble deux fois par an. Le Conseil rassemble les pays : c'est là que se prennent les décisions stratégiques. Nous invitons toujours les pays à se réunir avant les sessions du Conseil – la prochaine a lieu du 10 au 13 novembre – afin d'analyser les documents, les décisions, les projets et faire des propositions. Ces réunions préalables sont financées par le FEM via un programme d'assistance aux pays.
- Je suis gestionnaire de programme au Secrétariat du FEM. Le rôle du secrétariat est d'assurer le suivi du cycle du projet et de recommander ou non les projets à la décision de la Présidente.
- Les projets sont développés par les agences du FEM comme la Banque Mondiale, le PNUD, la FAO, etc.

Le FEM n'est donc pas un instrument nouveau et plusieurs projets sont actuellement en cours (par exemple en matière de biodiversité du Gabon et au Cameroun avec des projets de la Banque Mondiale de 10 millions de US\$, en matière de lutte contre la dégradation des sols au Cameroun avec un projet de 6 millions, ou en matière de renforcement des capacités en RDC avec un projet de 6 millions de US\$ du PNUD). D'autres projets vont être approuvés dans les prochaines semaines : par exemple en RDC, un projet de 7 millions de USD avec l'appui de la Banque Mondiale pour relancer le réseau des aires protégées. Ce projet sera mis en œuvre par l'Institut Congolais de la Conservation. Des partenariats sont prévus avec la Société Zoologique de Francfort et African Parks Foundation.

Deux éléments ont guidé la préparation d'un programme pour la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo : 1) Bien sur la reconnaissance du rôle des forêts dans les équilibres climatiques globaux : c'est pourquoi Monique Barbut, Présidente et Directrice du FEM, a annoncé une initiative particulière à Bali en décembre 2007 ; 2) Ensuite, le constat de la sous-programmation des pays de la région dans le cadre du cycle actuel du FEM4. A l'invitation du

gouvernement du Gabon, une réunion a eu lieu en février 2008 pour poser les bases du programme. Trois résultats sont à retenir de cette réunion ; 1) une participation de haut niveau avec tous les pays représentés, 6 ministres, les agences partenaires du FEM comme la Banque Mondiale, le PNUD ou le PNUE, les partenaires au développement, les ONG, 2) le soutien des Ministres de la région au programme repris dans un Communiqué, 3) l'adoption d'une feuille de route avec un objectif clair : présenter un programme au Conseil du FEM en novembre 2008.

Les orientations du programme sont conformes à la stratégie du FEM qui reflète les engagements des conventions internationales de la biodiversité, des changements climatiques, et de la lutte contre la dégradation des terres. Elles suivent également les axes du plan de convergence.

Les objectifs sont liés à :

1. La conservation de la biodiversité dans les espaces protégés avec des projets pour renforcer les réseaux des espaces protégés au niveau national (par exemple en Guinée Equatoriale ou en RCA, avec une attention particulière au rôle des populations locales dans et autour des espaces protégés), et développer des mécanismes financiers pour assurer la durabilité des espaces protégés (projets de fonds fiduciaire régional, ou national, par exemple au Gabon, projets pilote de concessions de conservation en RDC)
2. L'intégration de la biodiversité dans les secteurs productifs : là aussi avec des projets thématiques (sur la gestion durable de la viande de brousse, sur les coupes illégales de bois) et sur la recherche de mécanismes innovants de financements (par exemple avec un projet pilote de Paiement des Services Environnementaux sur le bassin versant de la Mbe ou un projet regional sur les REDD).

Le processus a été participatif. Les pays ont été au cœur du processus. Suite à l'adoption de la feuille de route de Libreville en février 2008, les pays se sont organisés au niveau national pour rassembler les personnes ressources (points focaux des conventions, différents ministères, ONG, etc.) et faire remonter des priorités nationales. A l'initiative de la CEEAC, un comité de suivi a été organisé en avril à Libreville pour faire le point sur les projets proposés. Un dialogue entre le Secrétariat du FEM, les points focaux et les agences a permis de recadrer au besoin les propositions de projet et d'expliquer les critères de choix des agences pour assister le cycle de projet. Les PIFs (Project Identification Form ou Fiches d'Identification de Projet) ont été préparés entre avril et septembre. Nous avons profité d'autres réunions pour faire des points réguliers (AMCEN à Johannesburg, Atelier régional des circonscriptions FEM d'Afrique de l'Ouest et Centrale à Douala en Juin 2008).

Le programme est financé à hauteur de 50 millions de US\$ par le FEM, avec un cofinancement annoncé de 150 millions de US\$ après un premier tour de discussion avec les partenaires. Ce cofinancement initial montre une bonne réaction des partenaires pour développer des complémentarités. Lors de la préparation des projets, il est probable et souhaitable que nous puissions encore améliorer les partenariats et les synergies. 13 projets ont été proposés : 4 régionaux, 1 transfrontalier, 8 nationaux. Nous souhaitons que les PIFs soient approuvés dans les meilleurs délais, si possible avant le premier Conseil de 2009, afin que les Fonds de Préparation de Projets soient débloqués également le plus rapidement. Si les pays et les agences maintiennent le cap, nous espérons que les premiers projets soient mis en place fin 2009 (12 mois de préparation). Pour les projets plus complexes, une préparation de 18 mois semble plus raisonnable. Les premiers PIFs qui sont présentés au Conseil de novembre 2008 avec le document

programmatique concernent 1. un projet régional sur le renforcement des capacités en matière de REDD avec la Banque Mondiale et le FCPF, 2. la gestion transfrontalière du paysage des lacs Télé et Tumba entre les deux Congo avec le PNUD, 3. le développement d'un réseau d'aires protégées en Guinée Equatoriale avec le PNUD, et 4. le renforcement du réseau d'aires protégées en DRC avec la Banque Mondiale. Nous avons aussi largement discuté avec les partenaires (pays, coopérations bilatérales, agences, ONG) pour travailler en bonne intelligence et trouver des solutions originales de partenariats (avoir du personnel commun ou fusionner les comités de suivi). La préparation du programme et des PIFs entre février et septembre reflète de manière très concrète les réformes entreprises au FEM ces deux dernières années : le développement de programmes plus stratégiques plutôt que des projets isolés, un cycle de projet plus simple, des délais plus courts, un investissement plus grand du Secrétariat auprès des pays, une meilleure communication proposée aux pays et partenaires.

## Questions

### Pourquoi le programme prend-il en compte 6 pays et non les 10 pays de la COMIFAC ?

Lorsque Monique Barbut a annoncé le Tropical Forest Account à Bali, une étude a sélectionné les 17 pays prioritaires des trois grands bassins forestiers. Des critères de superficie et de représentativité des forêts à l'échelle nationale ont été utilisés. 6 pays ont été retenus pour le bassin du Congo. Ensuite, le programme est financé par les allocations du Dispositif d'Allocation des Ressources (DAR ou RAF en anglais). Les autres pays peuvent utiliser leur allocation en matière de changement climatique ou de biodiversité pour monter des projets dans l'esprit du programme.

### Est-ce que le programme va appuyer directement la COMIFAC ?

Merci de la question. Dans un premier temps, il est prévu que la COMIFAC joue son rôle de coordination pour les activités régionales par exemple pour le projet REDD ou celui sur les mécanismes de financement durable des espaces protégés. Dans un second temps, au vu de la première liste de projets qui a émergé des pays, la Présidente du FEM, Monique Barbut a souhaité qu'un projet spécifique, plus lisible, soit proposé pour le renforcement de la COMIFAC. Nous avons donc ajouté un projet de renforcement des capacités pour la COMIFAC.

### Le Fonds des Forêts pour le Bassin du Congo va financer des projets sur des thèmes analogues (Lac Télé et Tumba par exemple). Est-il prévu un rapprochement des deux initiatives ?

Excellente question. J'ai rendez-vous avec les personnes du FFBC et de la BAD en aparté de ce forum justement pour envisager les possibilités de rapprochement et de partenariat. Nous vous tiendrons informés des résultats !

WB329964

C:\Documents and Settings\WB329964\My Documents\dossiers Brazzaville forum consultatif\resume presentation Forum PFBC.doc  
05/11/2008 10:00:00